

# Enjeu

## Gestion des inondations

*Nos régions du Sud-Est de la France connaissent régulièrement des inondations catastrophiques : inondation de Nîmes en 1988, de Vaison la Romaine en 1992, du Rhône en 1993 et 1994... Elles nous rappellent les grandes crues passées (1840, 1856, 1910), événements qui auraient un impact humain et économique considérable aujourd'hui.*

*Entretenir les digues est nécessaire mais ne suffit pas.*

*Il faut aussi maîtriser l'urbanisation en zones inondables, conserver les zones d'expansion de crue, limiter l'imperméabilisation des sols et être prêt pour réagir aux crues qui se produiront malgré tout.*

### Constat

**La question des inondations ne se limite pas à la gestion des digues. D'autres solutions doivent être mises en œuvre pour être efficace.**

Les catastrophes ont jeté une lumière crue sur les pratiques qui persistent en matière d'aménagement des territoires exposés à un risque d'inondation maritime et/ou fluviale.

La protection, incarnée par la construction de digues, est une solution mise en œuvre anciennement mais qui peut poser problème et interroger quant à son efficacité. Si la croyance en l'insubmersibilité des digues littorales et fluviales a été douloureusement démentie, l'héritage de cette vision défensive marque pourtant encore fortement la gestion du risque d'inondation.



Photo : Alain Cabot

## **L'État et les collectivités ont d'ores et déjà entrepris de nombreuses démarches en matière de prévention et de gestion des risques d'inondation**

allant bien au-delà de la question des digues. Maîtrise de l'urbanisation en zones inondables, mesures pour l'amélioration de la rétention de l'eau et l'inondation contrôlée (maintien des zones d'expansion de crue dans les zones qui le permettent, limitation de l'imperméabilisation des sols), mesures de surveillance, de prévision et d'alerte, confortement des digues, éducation et conscience du risque sont des modes d'actions aujourd'hui bien établis.



Limiter l'imperméabilisation des sols  
Photo : Alain Cabot



Préserver les champs d'expansion de crue  
Photo : Jean-Baptiste Ménilot

Une directive européenne du 23 octobre 2007 préconise de renforcer ces actions. Cela est d'autant plus nécessaire que les changements climatiques devraient conduire plus fréquemment qu'aujourd'hui à des épisodes de pluies intenses et à des tempêtes.

### **Les crues ont aussi un effet positif pour l'environnement :**

- ➔ remplissage des nappes,
- ➔ préservation de la biodiversité,
- ➔ apport de sédiments,
- ➔ lutte contre l'érosion des deltas.

Sans remettre en cause la priorité aux enjeux humains et économiques, la recherche de solutions alliant gestion des crues et des milieux aquatiques doit constituer une véritable alternative à l'endiguement. Par exemple, le maintien et la reconquête des zones d'expansion de crue peuvent aller de pair avec la protection et la restauration des zones humides.